

## **AWBB Groupe des Parlementaires de Bruxelles-Brabant wallon**

---

### **P.V. n°3 réunion du 3 septembre 2012**

Présents : MM. C. Dujardin (Président), P. Van Cabeke (Vice-président), R. Culot (Trésorier), M. Loozen (Secrétaire-adjoint), J.M. Denève, O. De Roy, J.P.Mespouille, Y. Van Wallendael.

Excusés : MM. Y. Lamy (Secrétaire), P. Flament (Membre du CDA).

Invité : M. J.P. Delchef (Président A.W.B.B.).

Suite à la démission de M. J.M. Vanopphem avec effet au 30 juin 2012, le Groupe des Parlementaires l'a remplacé par M. Y. Van Wallendael, lequel a obtenu la majorité simple des suffrages lors de l'Assemblée Provinciale de Bruxelles - Brabant wallon le samedi 18 mai dernier.

#### 1. Approbation du P.V. n° 2 du 11 juin 2012.

M. R. Culot émet des remarques sur la procédure de vote lors de la dernière Assemblée Provinciale. Le Groupe considère que la présentation des candidats selon l'ordre alphabétique n'est sans doute pas une bonne solution, et suggère une présentation dans un ordre déterminé par le tirage au sort.

#### 2. Projet de travail 2012-2013.

En sa qualité de nouveau Président du Groupe, M. C. Dujardin suggère une méthode travail proactive par rapport aux desiderata des clubs qu'il convient de susciter. Un mail sera adressé aux clubs de la province leur rappelant qu'ils peuvent toujours s'adresser aux membres du Groupe.

M. C. Dujardin suggère également une révision d'articles du Règlement Organique lors de chaque séance du Groupe, en fonction des priorités.

#### 3. Suivi des points discutés lors des dernières réunions.

##### 3.1 Représentation de la province au sein des départements A.W.B.B.

Com. Législative	: P. Van Cabeke
Com. Financière	: C. Dujardin
Champ. AWBB	: J.P. Mespouille
Arb. AWBB	: J. Andreu & Y. Lamy
Prom./Evén.AWBB	: P. Gillard
Jeunes AWBB	: P. Ronse
Sp.H.N. AWBB	: P. Muylaert
Entraîn. AWBB	: A. Vrijdag
Egalité chances	: sera désigné prochainement

#### 4. Correspondance

La correspondance est parcourue sans commentaire.

#### 5. Tour de la Province :

5.1 MM. R. Culot & Y. Lamy étaient présents lors de la réunion des Secrétaires des clubs le 31.08 à Braine-l'Alleud, où 13 clubs étaient représentés. M. R. Culot relate le déroulement de la séance.

5.2 M. R. Culot attire l'attention sur ce que l'heure limite pour la communication des résultats des matches ne figure pas dans le R.O., et donc qu'il n'est pas possible d'infliger une amende aux clubs. M. J.M. Denève rappelle qu'il est important de déterminer une heure limite, car les résultats doivent être communiqués à la presse.

5.3 Un échange de vues intervient sur les difficultés pratiques liées à la nouvelle possibilité dont disposent les clubs de faire parvenir les cartes des matches au C.P. par voie de scan.

5.4 Assemblée Générale des arbitres du 04.09 : MM. J.M. Denève & J.P. Mespouille seront présents.

Réunion des Secrétaires des clubs du 04.09 : MM. C. Dujardin & O. De Roy seront présents.

5.5 M. J.P. Mespouille demande si la nouvelle dénomination du cercle "Be Ball" est officielle.

M. J.P. Delchef répond par l'affirmative.

5.6 M. C. Dujardin demande le nombre d'équipes brabançonnes dans les divisions régionales.

M. J.P. Mespouille promet une réponse.

5.7 M. J.P. Mespouille s'informe sur la demande de dérogation introduite par un arbitre jouant en V.B.L. et qui désire arbitrer en A.W.B.B.

M. J.P. Delchef répond que la dérogation sera accordée si le C.P. accepte de prendre à sa charge les frais découlant des amendes éventuelles infligées à l'arbitre.

6. Rapport des représentants siégeant dans les différents départements nationaux et régionaux.  
Néant.

7. Examen des rapports des différents comités et conseils.

7.1 Un échange de vues intervient sur les modalités et difficultés d'application de l'article PC 1. Le Groupe écrira au C.P. pour connaître la liste des clubs qui ont débuté la saison avec le nombre d'équipes.

7.2 Suite à une question sur les modalités d'application de l'article PC 16, M. R. Culot rappelle que personne ne pourra être empêché de jouer, mais que le forfait sera alors infligé. Un échange de vues intervient sur les instructions données aux arbitres.

M. J.M. Denève attire l'attention sur la problématique des enfants de moins de 12 ans, qui ne doivent pas être porteurs de leur carte d'identité. M. R. Culot indique que le C.P. fera preuve de tolérance pour les jeunes joueurs.

7.3 M. C. Dujardin demande où en est l'homologation des terrains. M. J.M. Denève indique que seuls quelques clubs restent en défaut ou n'ont pas donné de nouvelles.

7.4 M. C. Dujardin donne information d'un projet relatif à la compétition Benjamin(e)s où le score du match serait déterminé selon une manière simplifiée d'après le résultat à chaque quart-temps.

8. Divers.

8.1 M. J.P. Mespouille annonce une réorganisation de la compétition régionale des Cadettes filles en vue d'une uniformisation, afin d'éviter des forfaits.

8.2 M. Y. Van Wallendael indique qu'il est malaisé de satisfaire la demande du C.P. consistant à communiquer dès le mercredi la liste des arbitres de clubs qui vont officier durant le week-end suivant. Il s'informe également sur les modalités de la deuxième partie du "plan basket" du Ministre des Sports.

8.3 M. J.P. Delchef annonce le recrutement de 7 nouveaux collaborateurs pour le Centre de formation.

Prochaine réunion : Lundi 1er octobre 2012 à 19 h 30 au Palais du Midi ( 3è étage ).

M. Loozen

C. Dujardin"

NB. : Les mails ont été adressés aux différents responsables des départements AWBB avec désignation des membres brabançons.